

COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
T.O.E, A.F.N et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris
Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52



54ème ANNEE - N°204

Siège : Citadelle Miollis - 20000 Ajaccio - ☎ : 04 95 23 37 93
@: fac.corse@laposte.net - CCP Ajaccio 123-59 W

3^{ème} trimestre 2016



Directeur de la
publication:
Jean Fabiani

Responsable
de la rédaction:
Christian Joubert

Conception :
Josée Ricci

Sommaire :

Page 1 :

- Editorial

Page 2 :

- Saint-Michel, patron des
Parachutistes

- Les manquements de la
France en Algérie

Page 3 :

- Origine des monument aux
morts

- Médias

Page 4 :

- Point de vue : Menace de
guerre civile

- Libre opinion : Il faut dis-
soudre l'UOIF

Page 5 :

- Tribune : Vu de ma fenêtre

Page 6 :

- Les Opérations Extérieures

Page 7 :

- Ce qu'il faut savoir

- Economie : INSEE ou Pôle
Emploi

Page 8:

- Cette histoire qui a marqué
nos vies

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

EDITORIAL

GUERRE D'INDOCHINE : DES MORTS QUE L'ON AVAIT OUBLIÉS



La liquidation de l'Administration française par les japonais le 9 mars 1945, a laissé en Indochine un vide politique. C'est pourquoi le général de Gaulle veut rétablir la souveraineté de la France. Il se heurte à un pouvoir autochtone, le front populaire de libération du Viet Minh, certes encore précaire, mais soutenu par les trois quarts de la population et une armée de près de cinquante mille hommes.

Commence la guerre. « Soldats, après avoir libéré Strasbourg, vous allez libérer SAIGON » dit le général Leclerc à ses hommes de la 2^{ème} DB, victorieuse.

Mais cette guerre n'intéresse pas l'opinion française ; Elle est devenue une sale guerre. Une indifférence acrimonieuse noyait les esprits. Des Français font la guerre. La France, elle, pour garder bonne conscience ne la fait pas. La nation ne s'intéresse nullement à l'engagement de son armée dans une cause qu'elle ne soutient pas.

Pourtant, le corps expéditionnaire ne fait qu'accomplir son devoir sur ordre des gouvernements en place composés pour la plupart de ministres irresponsables.

Les oubliés de l'histoire font partie intégrante de la lâcheté. Surgit un sursaut de la conscience nationale, et en 2005 pour la première fois est célébrée la journée Nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine.

En ma qualité d'ancien combattant en Indochine, je pense, à ce moment là à tous mes camarades de combat, légionnaires, supplétifs indochinois, Thabors marocains. Tous furent non seulement français par le sang versé, par la souffrance et par l'idéal, mais ils appartiennent désormais à une même fraternité.

La ferveur que nous inspire le souvenir de ces soldats, ce sont eux qui l'ont transmise. Ils ont communiqué leur enthousiasme juvénile. Cette guerre cruelle, cette guerre tragique, ils voulaient la voir comme une belle aventure au service d'une mission, au service des valeurs universelles de la France.

Cette reconnaissance de leur sacrifice, elle est due aux morts de la guerre d'Indochine qui me donnent parfois l'impression d'être des soldats oubliés, des morts sans sépulture - elle est due aussi aux vivants : les Mutilés, les déportés des camps, à ceux qui ont perdu leur sang, ou qui sont restés blessés dans leur âme.

Je suis incité, dans le cadre d'une intense émotion à m'exclamer :

« Chers camarades de combat qui dormez de votre dernier et solennel sommeil, vos yeux s'ouvrent dorénavant le 8 juin, pour nous voir vous honorer dans la plénitude des valeurs de la République.

La France, celle de l'idéal, de l'Honneur et du Patriotisme, vous enserme de son drapeau dont l'image qui enrobe notre esprit, collée à nos cœurs, est ancrée d'une manière indéfectible à l'histoire pour l'éternité ».

Jean Fabiani
Président de la Fédération

UN TEMOIGNAGE EMOUVANT

Un ancien combattant d'Indochine, le camarade Antoine Ottavy, demeurant à San Benedetto 20167 Alata (Corse-du-Sud), ne veut pas que la Fédération périclite et tous les ans il adresse un chèque de cent euros – même sur son fauteuil de souffrance il pense à nous... Merci Antoine, nous t'embrassons bien affectueusement avec le souhait fervent d'une guérison.

Le Bureau

SAINT-MICHEL PATRON DES PARACHUTISTES

« RÉPONDANT À CE BESOIN INNÉ D'UNE TRADITION À LA FOIS HUMAINE, CHRÉTIENNE, ET BIEN FRANÇAISE, LA COMMUNAUTÉ NOUVELLE DES TROUPES AÉROPORTÉES, SE MIT EN DEVOIR DE CHOISIR UN PATRON QUI RÉPONDE EXACTEMENT À CES INSPIRATIONS. »



« Répondant à ce besoin inné d'un Saint Protecteur, ni à un mythe, ni à une analogie dépourvue de tout sens réel. Saint-Michel a été consacré par les Troupes Aéroportées « **Patron des Parachutistes** ». Ce Choix trouve ses fondements dans l'Écriture Sainte, la Liturgie et l'Histoire.

-L'Écriture sainte :

« Il y eut un combat dans le ciel : Michel et ses anges engagèrent le combat contre le Dragon. Le Dragon et ses anges combattaient, mais ils ne purent vaincre et leur place ne se trouve plus dans le Ciel. » (Saint-Jean, Apocalypse XII, 7)

-La Liturgie :

Au graduel de la messe de Saint-Michel, les fidèles prient le saint en ces termes « *Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat* » et à l'offertoire de la messe des Morts « *Que Saint-Michel les reçoive, lui l'Archange de Dieu, porte étendard des Armées Célestes* »

Enfin, l'office de la fête du Saint implore « *Qu'il vienne vers nous, l'ange de la Paix. Qu'il nous apporte la Paix et qu'il relègue dans l'enfer la guerre source de larmes* ». Nous enseignant ainsi que la mission du soldat parachutiste n'est pas de « *porter la guerre et tous les malheurs qui en découlent* », mais bien au contraire de ramener la Paix en chassant cette « *source de larmes* »



Médaille St Michel conçue par l'Abbé Casta

-L'Histoire enfin :

Depuis le pèlerinage effectué par Charlemagne (768-814) au faite de sa gloire, qui décrète : « *Le 29 septembre, fête officielle de l'Empire* » et « *Saint Michel Patron et chef de l'Empire des Gaules, premier soldat de France, qui combatta à la tête de nos armées, son image étant peinte sur nos étendards* ». Puis, à sa suite, tous les princes, empereurs, rois – dont saint Louis qui y vint deux fois et Louis XI trois- la première Croisade (1095) fut placée sous la protection de Saint Michel. Jeanne d'Arc également qui proclame à ses juges anglais, du haut de son bûcher : « *C'est saint Michel qui m'a confortée et conseillée* ». Au XVIII^e siècle, la Reine consacrera officiellement la France à Saint Michel.

Telles sont les explications données par l'abbé François CASTA, aumônier parachutiste, au 1^{er} Bataillon de Choc en Indochine en 1949, puis au 9^{ème} RCP en Algérie, dans son livre sur l'histoire du patronage de Saint-Michel, proposé aux hautes autorités religieuses, mais déjà adopté officiellement par les unités parachutistes formées pour combattre en Indochine, ou déjà présentes sur ce théâtre d'opérations.

Par le Colonel (h) René Colombani

LES MANQUEMENTS DE LA FRANCE EN ALGÉRIE

Citation du Maréchal Alphonse Juin

« ... Que les Français, en grande majorité aient, par référendum, confirmé, approuvé l'abandon de l'Algérie, ce morceau de la France, trahie et livrée à l'ennemi, qu'ils aient été complices du pillage, de la ruine et du massacre des français d'Algérie, de leurs familles, de nos frères musulmans, de nos anciens soldats qui avaient une confiance totale en nous et ont été torturés, égorgés, dans des conditions abominables, sans que rien n'ait été fait pour les protéger : cela je ne le pardonnerai jamais à mes compatriotes :

*La France est en état de péché mortel.
Elle connaîtra un jour un châtement. »*

Maréchal Alphonse Juin, 2 juillet 1962

Citation du Président de la République, François Hollande

M. Hollande a parlé des « *combattants qui furent privés de la protection de la France au lendemain de la guerre d'Algérie et dont l'abandon ne fut jamais pleinement reconnu par la République* ».

Il a cité notamment :

« *Je reconnais les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des Harkis, les massacres de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France* », a déclaré François Hollande, applaudi par les représentants des Harkis présents dans l'assistance. « *La France a manqué à sa promesse, elle a tourné le dos à des familles qui étaient pourtant françaises* », a également déploré le Chef de l'État Français.

François Hollande, 25 septembre 2016

ORIGINE DES MONUMENTS AUX MORTS

L'ÉRECTION D'UN MONUMENT COMMÉMORATIF DES MORTS DE LA GUERRE NE DATE PAS DE LA GUERRE 1914-1918



L'érection d'un monument
aux morts ne date pas
de la guerre 1914/1918

Quelques monuments avaient été élevés après la guerre de 1870/1871. Il s'agissait le plus souvent de monuments cantonaux car les mobiles (militaires) étaient recrutés par canton.

« Au printemps de l'année 1871, la campagne lorraine présentait un spectacle saisissant. Cette époque loin de nous, nous laisse des images de maisons éventrées par les bombes et les obus, ravagées par l'incendie, les plaines longtemps foulées par les bottes de l'envahisseur, les sabots de ses chevaux, mais si généreusement arrosées du sang français, sont revenues des champs fertiles et riches de promesses. Pouvaient-on espérer que cette terre allait cesser d'être un deuil ?

« Or à chaque pas, à chaque instant, le regard s'arrêtait au bord d'une route, devant un petit tumulus de date récente avec une croix faite de deux branches enlacées et l'inscription « ci-gît.... » c'était la tombe d'un Français qui dormait de son dernier sommeil après avoir donné sa vie à la Patrie.

« Combien de sombres drames évoquent ces fosses anonymes, deuils cruels, qui ne laisse même pas à la mère, à la veuve, à l'enfant, la triste consolation de pleurer son disparu sur une tombe. Que de longs

mois d'angoisses se sont passés depuis le départ enthousiaste de ce parent, que de temps sans nouvelles et enfin aucune espérance de le retrouver pour se recueillir devant sa dépouille.

« Dès la fin de la guerre, plusieurs municipalités des départements de l'Est, éprouvés par l'invasion, avaient fait recueillir des quantités de corps de soldats tués à la frontière et avaient consacré des monuments à leur mémoire. Mais combien d'ignorés, de perdus gisaient encore dans les bois et dans les campagnes.

« Ému d'un pareil état des choses, un homme de cœur, un patriote, enfant alsacien, entreprit cette tâche généreuse de faire rechercher ces restes abandonnés et de leur faire élever des monuments dont l'entretien serait assuré. Avec quelques habitants de sa commune de Neuilly, en février 1887, François-Xavier Niessen a créé une Société nationale pour l'édification et l'entretien des tombes des militaires et des marins morts pour la Patrie (futur Souvenir Français)

Au lendemain de la Première guerre la plupart des communes avaient enregistré une hécatombe chez ses citoyens en âge de porter les armes. Tous les bourgs, villages ou villes, veulent se souvenir et érigent un monument (quelque fois c'est une simple plaque apposée sur un mur extérieur ou intérieur de la mairie)

La loi du 25 octobre 1929 sur « la commémoration et la glorification des Morts pour la France au cours de la grande Guerre » posait le principe de subvention de l'État aux communes « en proportion de l'effort et des sacrifices » qu'elles feraient « en vue de glorifier les héros Morts pour la Patrie ».

C'est un mouvement de l'opinion publique tout entière qui poussa à la construction des monuments aux Morts (tombes symboliques) Si l'État apporta une participation financière, les mémoriaux sont dressés par l'ensemble des citoyens.

Un monument aux Morts est un point de repère dans les esprits et dans le temps, un recalage de dates impliquant des périodes sombres qui ont vu des fils de la nation donner leur sang, leur vie pour que les leurs vivent libres.

Le monument aux Morts est un repère de liberté, de don de soi, face à l'égoïsme pour demander à la jeunesse future une fidélité, une reconnaissance et un peu d'amour.

Le langage muet des monuments sur les places ne proclame pas la grandeur de l'armée ou celle de la Nation, mais celle des citoyens qui ont fait leur devoir.

Antoine Prost
Société Française 1914-1939

MÉDIAS

PLENEL, PÈRE ET FILLE

Ève Plenel vient d'être nommée coordonatrice de Paris sans sida, le nouveau projet de la maire de la capitale. Dans ce cadre, Anne Hidalgo a mis à disposition d'Ève Plenel un bureau de la Ville et prendra en charge ses frais de transport, voire d'hébergement. Car cette militante LGBT de la première heure, mère de deux enfants, vit à Berlin avec son compagnon et n'a pas l'intention de déménager pour mener à bien sa mission. Si ce grand écart géographique fait jaser dans les couloirs de l'Hôtel de ville, le contribuable parisien ne risque pas d'en connaître les détails dans Média-part. Le site d'Edwy Plenel, le père d'Ève, est pourtant prompt à dénoncer turpitudes et petits arrangements des politiques.

« Apprends comme si tu devais vivre toujours et vis comme si tu devais mourir demain. »

Antoine de Maximi

MENACE DE GUERRE CIVILE

À ceux qui dorment, dire ceci : la France n'échappera pas à l'épreuve de force que l'islam colonisateur lui impose. De cette confrontation, la démocratie doit sortir victorieuse. Car un spectre hante l'Europe, le spectre de l'islamisme. Il est, oui, le nouveau communisme, Allah en plus. Islamisme et communisme partagent une même détestation de l'Occident libéral, un même goût pour la terreur, une même dialectique promettant la dictature du dominé. Le nazisme a aussi ses filiations avec l'islam radical qui se lia à Hitler : même culte du peuple supérieur, du chef, du combat, de la mort. Voilà pour le tableau. Il n'autorise plus les « élites » complaisantes à répéter « ceci n'est pas l'islam » à chaque attentat perpétré au nom du Coran appliqué à la lettre ;

Une guerre civile menace la France somnolente, affaiblie, fracturée. Ce constat, je l'ai dressé en mars ; Il est, depuis, entré dans le discours politique : les carabiniers arrivent en retard, mais ils arrivent ; Ils ne seront pas de trop pour dissuader ceux qui, confrontés à la défaillance de l'État, pourraient en venir à assurer leur propre défense. Constatons, pour l'instant, le remarquable comportement de la société civile, qui refuse le piège de la violence mimétique. La gauche annonce en vain les surenchères de l'ultra-droite ». Le préfet du Rhône a bien tenté de dramatiser quelques tags, qualifiés « *d'actes ignobles* [qui] *rappellent les méthodes qui conduisirent les nazis à la Nuit de cristal* ». Mais l'outrance du propos, comparée au massacre de masse de Nice puis à l'égorgeage du père Hamel dans son église, a révélé le désarroi du pouvoir. « *Ce qui nous menace, c'est la montée des populismes, mais je ne me laisserai pas intimider* » avait prévenu, martial, François Hollande, le 14 juillet. C'était quelques heures avant le carnage sur la promenade des Anglais. La posture présidentielle est grotesque. SOS racisme, défenseur du burkini, est également pathétique quand il qualifie l'État islamique de « *secte d'extrême droite* ». Des médias n'ont pas craint, en juillet, de choisir la censure en promettant de taire les noms et de flouter les visages des terroristes, rejets de l'immigration musulmane sacralisée par la « diversité ». Ces trucages et mensonges n'ont d'autres buts que de détourner les regards, au prétexte de ne pas « faire le jeu du FN ». La menace est bien l'islam conquérant, dominateur, sexiste, raciste, antisémite. Il s'épanouit dans la société multiculturelle et son fictif « vivre-ensemble ».

Certes, l'adversaire est minoritaire. Mais il est fort de ses croyances, des faiblesses de la République, des lâchetés des « pacifistes ». À peine Manuel Valls avait-il évoqué, le 31 juillet, un « pacte avec l'islam » que le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) faisait savoir : « *Nos droits et nos libertés ne sont pas négociables* ». L'imam Tareq Oubrou, exemple de modération pour la classe politique, fait le même choix de la provocation quand il écrit, dans le Monde du 4 août : « *Lorsqu'une autorité politique demande aux musulmans de réformer leur religion, elle commet une entrave au principe de laïcité* ». Les béats approuvent une tribune, dans le JDD, de personnalités musulmanes qui se disent réformistes mais qui taisent les attentats commis contre les juifs, à Toulouse et dans l'Hyper Cacher parisien. La nation doit réapprendre à se faire respecter.

Seuls 38% des musulmans de France estiment que la Charia (la loi d'Allah) n'a pas à s'appliquer dans un pays non musulman (sondage CSA, 2008). C'est notamment avec eux qu'il faut résister et faire la guerre à la bête immonde qu'est l'islam totalitaire et barbare. Il a ses alliés, ses collaborateurs, ses idiots utiles. Il faut choisir son camp.

Ivan Rioufol
Journaliste-Écrivain

LIBRE OPINION

ATTENTAT DU 14 JUILLET 2016 À NICE (86 MORTS, PLUS DE 200 BLESSÉS) « IL FAUT DISSOUDRE L'UOIF »

MARION MARÉCHAL-LE PEN, Député du Vaucluse.

Se réarmer face à l'islamisme

Sommes-nous armés pour mener cette guerre ?

Pour soigner le mal, il faut déjà accepter de poser le bon diagnostic. Si tous les musulmans ne sont évidemment pas djihadistes, tous les djihadistes sont musulmans. Nous sommes face à un retour mondial d'un islam intégriste et violent que nous avons parfois soutenu et même armé à l'étranger. Je pense notamment à la Libye. Pour éviter l'amalgame, il faut analyser correctement le réel. Manifestement, nos gouvernants ne sont pas prêts à cela.

Notre arsenal juridique est-il suffisant ?

L'essentiel y est. Nous pouvons déjà lutter contre l'expansion de l'islamisme en fermant les mosquées et associations radicales, en expulsant les imams intégristes, en engageant la dissolution de l'UOIF, en bloquant les financements étrangers de pays dont on sait qu'ils soutiennent le terrorisme islamiste. Nous pouvons aussi déchoir de leur nationalité les soldats revenus de Syrie, incarcérer les français entretenant des liens avec l'État islamique au nom de l'article 411-4, désarmer les banlieues.

Qu'auriez-vous fait pour éviter les attentats que notre pays connaît depuis dix-huit mois ?

Dans notre programme, il est prévu l'expulsion automatique de tout étranger condamné. Autrement dit, le terroriste tuni-

sien multirécidiviste n'aurait pu se maintenir sur le sol français. Par ailleurs, nous aurions quitté l'espace Schengen, empêchant ainsi l'arrivée continue de clandestins parmi lesquels se sont glissés les terroristes du Bataclan. Le droit d'asile aurait été réformé pour une lecture **plus restrictive, limitant** ainsi cet appel d'air à l'immigration clandestine. Enfin, une nouvelle politique pénale plus répressive, supprimant notamment les remises automatiques de peine, aurait permis, dans certains cas, d'éviter le pire.

Par où commencer ?

Commencer par accepter de voir l'évidence. L'immigration de masse a entraîné le communautarisme, provoqué la sécession culturelle de certains territoires et importé l'islam radical. Notre code de la nationalité et les naturalisations à tout va ont favorisé la fabrication de français de papier, dont certains sont devenus des ennemis de l'intérieur. La repentance permanente et le mépris de soi véhiculés par nos élites ont enfermé les Français issus de l'immigration dans le ressentiment à l'égard de la France. La politique pénale de l'excuse a même encouragé à piétiner ses lois. C'est cela qu'il faut remettre en cause. Une révolution intellectuelle s'impose.

*Propos recueillis par RS
(Valeurs Actuelles)*

TRIBUNE

VU DE MA FENÊTRE

IL FAUT ACCEPTER LA CONTRADICTION ENTRE LA MAGNANIMITÉ DU VERBE ET LES IMPÉRATIFS DE L'ACTION POLITIQUE

En tant qu'assez rudement Donald Trump, le pape François était dans son rôle pastoral. S'ouvrir à son prochain, quel qu'il soit, na pas ériger face à son dénuement un mur d'indifférence, voilà en substance le message évangélique. Nul ne saurait l'occulter s'il prétend défendre les « valeurs chrétiennes » de notre civilisation, sauf à adopter le cynisme de Napoléon ou de Maurras, qui ne croyaient pas en dieu mais préconisaient le rempart d'un cléricalisme musclé pour endiguer l'esprit de révolte. Ce cynisme a nui davantage à l'Église que l'athéisme d'Auguste Comte, l'agnosticisme d'Ernest Renan ou le Laïcisme du « petit père Combes », validant en quelque sorte la thèse de Marx : la religion, « *opium du peuple* ».

Les chrétiens de France ont un devoir de compassion vis-à-vis des réfugiés qui affluent sur le sol de la vieille Europe. Même si les motivations de leur exil ne justifient pas toujours (euphémisme) de bénéficier du droit d'asile. Même si des terroristes missionnés par Daech se faufilent parmi eux. Même si les persécutions au long cours endurées par les chrétiens d'Orient nous émeuvent plus spontanément. Le pape ne les a pas oubliés. Mais son sacerdoce étant spirituel et non politique, il a raison d'exhorter chaque fidèle des pays occidentaux à ne pas céder à la tentation de la haine, du mépris, du repli apeuré sur son pré carré matériel. Il renierait le christ en s'abstenant de dénoncer l'égoïsme qui asphyxie les âmes dans nos sociétés de consommation et de spectacle. Du reste, seule une armature morale nous permet de vaincre le fanatisme de l'islamisme radical et seule la religion qui a promu la liberté de conscience et émancipé la personne humaine peut ennoblir ce combat.

Car nous sommes en état de guerre, et sans doute pour longtemps. Guerre « asymétrique », disent les militaires, avec des alliances à géométrie variable. Guerre sans frontières contre un ennemi sans visage. On croit le traquer en Syrie, il essaime dans le Golfe ou au Pakistan. Il se cache au Maghreb ou aux Comores, mais aussi dans nos villes, nos banlieues, nos campagnes. Pire : il est tapi à l'état latent dans des psychismes juvéniles sans foi ni loi, aux « antipodes » des valeurs chrétiennes.

Demain peut-être des kamikazes bardés de bombes invoqueront une autre divinité qu'Allah, mais ils seront les jouets du même nihilisme fou. Nihilisme ou satanisme, ça rime.

Pour l'heure, c'est l'islam qui nous menace. L'islam : pas les musulmans d'ici ou de là-bas, otages impuissants des guerriers du djihad. Mais pas non plus quelques « barbares » isolés, comme on nous le serine pour noyer le poisson de la vindicte islamiste. En sorte qu'il faut refuser à la fois les amalgames infondés et l'angélisme aveugle : la propagande qui arme les terroristes se réfère explicitement au Coran, citations à l'appui. C'est un fait. Nous la perdrons si elles refusent la dimension tragique de leur mission, qui exclut les sentiments dans la prise de décision.

Autant le chrétien de base se doit de compatir à toute misère et de la soulager dans la mesure du possible, autant le devoir de l'homme d'État est de s'interdire toute compassion. Il doit avoir le courage de sacrifier mille vies humaines s'il juge ce sacrifice nécessaire pour en sauver dix mille à terme, quitte à se mettre à dos l'opinion publique. Si sa conscience y répugne, qu'il renonce à la politique et se recycle dans l'humanitaire ! Le distingo s'impose entre la magnanimité du verbe pontifical, qui s'adresse au cœur des fidèles, et les impératifs de l'action politique. En ces temps de guerre, elle exige de nos gouvernants de choix pesés à l'aune de la sécurité et de la cohésion nationale sue le long terme, froidement, sans que s'interpose la compassion. Laquelle est cependant inhérente aux valeurs chrétiennes ». Il faut accepter cette contradiction et vivre avec : une exigence de charité à titre individuel, une exigence de fermeté au sommet de l'État.

*Denis Tillinac
Écrivain et Essayiste*

IRAK :**FALLOUJAH LIBÉRÉE PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ IRAKIENNES APPUYÉES PAR LA COALITION**

Tombée aux mains du groupe terroriste



Daech en janvier 2014, Falloujah a fait l'objet d'un siège pendant plusieurs mois. Dès le début de la bataille pour la libération de la ville, le 22 mai, 4 Mirage 2000D stationnés en Jordanie ont frappé et détruit un site de production d'armement et d'explosifs. Cette mission planifiée a été menée en préalable à l'offensive des forces de sécurité irakiennes du 23 mai. Cette offensive a également été menée avec l'appui des forces aériennes de la coalition internationale dont les frappes ont permis de faciliter la progression des colonnes irakiennes dans la ville. Les avions français de la force Chammal ont eux aussi participé, pendant plusieurs jours, à l'appui des combats au sol. Parmi les troupes irakiennes engagées, la 24^e brigade de la 6^e division d'infanterie irakienne a progressé rapidement et avec efficacité autour de la ville sur d'importants objectifs tenus par Daech. Le 26 juin, Falloujah était libérée. La Task Force Monsabert à Bagdad, qui participe au programme de la coalition « *advise and assist* », conseille et assiste les cadres de cette 6^e division d'infanterie irakienne dans leurs travaux de planification des opérations.

LIBAN :**EXERCICE CONJOINT DE LA FINUL**

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a mené l'exercice Blue Joint Effort 1-2016. Celui-ci visait à tester la capacité à réagir en situation de crise du quartier général de la Finul, des secteurs italien et espagnol ainsi que de la Force Commander Reserve, armée par le contingent français. Tous les ans, la Finul vérifie par cet entraînement que les rouages du système de gestion de crise se coordonnent correctement et apporte des améliorations à son fonctionnement général.

GUYANE :**DÉCÈS D'UN SAPEUR DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION HARPIE**

Le 28 mai, le caporal Émile Avaé, sapeur du 6^e régiment du génie d'Angers, a été grièvement blessé en Guyane par la chute d'un arbre alors qu'il participait à une mission de contrôle fluvial dans le cadre de l'opération Harpie de lutte contre l'orpaillage illégal. Cet accident a eu lieu dans la région de Saut-Maman. Évacué d'urgence et rapatrié en métropole, il a succombé à ses blessures quelques jours plus tard.

SÉCURISATION**DU 230^E LANCEMENT D'ARIANE**

Dans le cadre de l'opération interarmées Titan, les Forces armées en Guyane ont assuré la sécurité du 230^e lancement d'Ariane 5. La base aérienne 367 protège l'espace aérien guyanais lors des départs des fusées Ariane, Vega et Soyouz. L'armée de l'Air crée alors une bulle de protection autour de la zone de lancement. Des moyens aériens et les systèmes de défense sol-air du 3^e régiment étranger d'infanterie sont placés sous le commandement de la Haute autorité de défense aérienne, basée à Kourou. Durant les 48 heures qui précèdent le lancement, les contrôleurs aériens surveillent le ciel de la zone.

FRANCE :**LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES RENCONTRE SON HOMOLOGUE IVOIRIEN**

Le général d'armée, Pierre de Villiers, chef d'État-major des armées (Cema), a accueilli à Paris le général de corps d'armée Soumaïla Bakayoko, son homologue ivoirien. Les deux hommes ont partagé leur analyse de la situation sécuritaire régionale et évoqué leurs engagements en matière de lutte contre le terrorisme, revenant en particulier sur le soutien accordé par la France aux actions de formation des forces spéciales ivoiriennes. Plus largement, le général de Villiers a assuré son homologue de la poursuite de l'appui des forces françaises stationnées à Abidjan au profit de la consolidation des forces ivoiriennes (FRCI) et de la formation de ses contingents déployés dans les opérations nationales et régionales. Dans ce domaine, une cinquantaine d'actions de coopération ont été réalisées en 2015 au profit de ces FRCI, contribuant à la formation

d'environ 750 soldats et d'une centaine de marins.

LA RÉUNION :**ESCALE POUR****LA MISSION JEANNE D'ARC**

Partie de Toulon en mars, la 7^e mission Jeanne d'Arc a fait escale à la Réunion, permettant au bâtiment de projection et de commandement Tonnerre et à la frégate Guépratte de régénérer leur matériel et les équipages. Le Tonnerre embarque, entre autres, un détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre, composé d'un Puma et de deux Gazelle. Cette présence a permis d'exercer l'interopérabilité des moyens aéromaritimes avec les capacités logistiques des forces armées de la zone sud de l'océan Indien. La plate-forme du détachement Air 181 de ces forces a accueilli les trois appareils.

ITALIE :**LE CHASSEUR DE MINES CAPRICORNE PARTICIPE À ITALIAN MINEX**

Afin de participer à l'exercice de guerre des mines Italian Minex 2016, le chasseur de mines Capricorne a rejoint la ville italienne de la Spezia, en Ligurie. Cet entraînement qui consistait à préparer un déploiement amphibie vers un pays fictivement en crise a rassemblé dix unités venues d'Italie, d'Espagne, de Turquie, du Portugal et de France. Cette force de guerre des mines, dirigée par le commandement italien, est composée de trois groupes représentant respectivement la Standard Nato Mine Counter Measures Group 2, l'European Maritime Force qui a été activée à l'occasion, et la flotte de guerre des mines italienne.

*Armées d'Aujourd'hui
(juillet-août 2016)*

RAPPELS

- Valeur du point d'indice : 14,00 euros
- Taux annuel de la retraite do combattant (48 points) : 672,00 euros
- Plafond pour la mutuelle retraite (135 points) : 1750,00 euros
- Carte de veuve d'ancien combattant : au décès d'un ancien combattant titulaire de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation, la veuve peut solliciter la carte de veuve et devient alors ressortissante de l'ONAC-VG. Une veuve d'AC titulaire de la carte de veuve, peut être élue au conseil d'administration de l'association à laquelle elle est affiliée.
- Protocole : toute cérémonie officielle se termine par la Marseillaise. Si après l'hymne national, la musique joue « le Chant des Partisans » ou tout autre chant non officiel, les porte-drapeaux doivent mettre le drapeau « au-pied ».
- Lors des cérémonies commémoratives officielles, au monument aux Morts, sont lus des messages écrits par des associations nationales d'ACVG et par le Secrétaire d'État aux AC. Ces textes expliquent le pourquoi de l'hommage rendu aux anciens combattants et aux victimes de guerre dont les noms sont gravés sur le monument ou aux combattants des différents conflits. À la fin de la lecture, l'assistance ne doit pas applaudir : elle doit rendre hommage aux Morts pour la France et non au lecteur du message aussi convaincant soi-il ;

COMMISSION SOLIDARITÉ

- La Commission Solidarité étudie, chaque mois, les dossiers de demandes de secours des ressortissants de l'ONAC.
- Les nouvelles modalités comportent un examen anonyme des dossiers. Il a été rappelé aux travailleurs sociaux ou à l'assistante du service social qu'ils sont pénalement responsables des informations concernant leurs ressortissants ; ils peuvent faire l'objet de poursuite juridique en raison d'une information confidentielle divulguée même sans mauvaise intention.
- Cette obligation de confidentialité a été rappelée par la Cour des Comptes.
- À titre exceptionnel, l'anonymat peut être levé pour l'examen de dossiers particulièrement sensibles.

SOINS GRATUITS

- Le Département des Soins Médicaux gratuits (DSMG) a changé de nom et est devenu le Département Soins et suivi du Blessé et Pensionné (DSBP).
- La disparition du terme « soins gratuits » pour les pensionnés de guerre, ne peut que susciter des interrogations en cette période où il n'est question que d'économie et de difficultés budgétaires.
- Le DSMG qui assurait la prise en charge des soins médicaux aux pensionnés bénéficiaires des articles L.115 et L.128 du code des PMI, assure également, désormais, la gestion des dossiers de soins relatifs aux accidents en service des militaires qui relevait auparavant d'un autre service de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale.
- La DSBP est à présent l'interlocuteur unique des militaires victimes d'un accident en service et des bénéficiaires d'une pension militaire d'invalidité.
- La disparition du terme « soins gratuits » pour les pensionnés de guerre, ne peut que susciter des interrogations en cette période où il n'est question que d'économie et de difficultés budgétaires.
- Le DSMG qui assurait la prise en charge des soins médicaux aux pensionnés bénéficiaires des articles L.115 et L.128 du code des PMI, assure également, désormais, la gestion des dossiers de soins relatifs aux accidents en service des militaires qui relevait auparavant d'un autre service de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale.
- La DSBP est à présent l'interlocuteur unique des militaires victimes d'un accident en service et des bénéficiaires d'une pension militaire d'invalidité.

ECONOMIE**INSEE OU PÔLE EMPLOI**

L'Insee est venu apporter un peu de baume au cœur de François Hollande, lui qui avait conditionné sa candidature à l'inversion de la courbe du chômage avant de piteusement avouer ne pas avoir « eu de bol sur le chômage ». Selon ses dernières statistiques, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) à la fin du mois de juin a reculé de 0,3% en trois mois. Il s'élèverait en France métropolitaine à 9,6% de la population active, soit un nombre de chômeurs de 2,8 millions. L'inversion n'est plus loin ! Quelques jours plus tôt, le ministère de l'Emploi avait aussi publié des statistiques sur les demandeurs d'emploi. D'une tout autre teneur puisque fin juin le nombre de ceux en catégorie A s'établissait à 3,5 millions, un chiffre en hausse de 0,2% sur un mois, même en tenant compte du tour de passe-passe pour former des chômeurs. Toutes catégories confondues, il y avait 6,2 millions d'inscrits à Pôle emploi, soit 1,2 millions de plus depuis l'élection de François Hollande, l'équivalent des populations des communes de Marseille et de Nice.

Insee, ministère de l'Emploi... Qui croire ? La différence tient aux méthodes de calcul. L'Insee établit ses statistiques à partir d'enquêtes trimestrielles menées auprès de 110 000 personnes, suivies d'une extrapolation, ce qui explique pourquoi la marge d'erreurs est de 0,3%... justement la baisse rapportée par l'Insee. On constate aussi que, si le taux de chômage baisse, le sous-emploi augmente et le taux d'activité diminue. Pas de quoi pavoiser ! L'Insee calcule aussi le « halo autour du chômage », les personnes inactives au sens du BIT, mais qui souhaitent un emploi, sans être considérées comme chômeurs : il y en a 1,5 million, en hausse de 29 000 sur trois mois et de 43 000 en un an. Chez Pôle emploi, les statistiques sont établies chaque mois à partir de personnes présentes dans ses fichiers.

Taux de chômage en baisse à l'Insee, en hausse chez Pôle emploi, faut-il s'étonner que les thuriféraires de François Hollande retiennent les chiffres de l'Insee ? Ils devraient pourtant savoir que « les politiques se servent des statistiques comme un ivrogne d'un lampadaire : davantage pour se tenir que pour s'éclairer ».

Frédéric Paya
Journaliste

CETTE HISTOIRE QUI A MARQUÉ NOS VIES

(1950– 2000)

Les Trente Glorieuses

Ne doit-on pas qualifier de glorieuses les trente années qui ont fait passer la France de la pauvreté millénaire aux niveaux de vie et aux genres de vie contemporains ? C'est l'économiste Jean Fourastié qui, en 1979, désigne ainsi les trente années qui s'étendent de 1946 à 1973. Au sortir de la guerre, en pleine reconstruction, la France connaît un taux de croissance de 5% l'an : de quoi rendre jaloux, alors, aussi bien le Royaume-Uni que les Etats-Unis...et de faire rêver nos dirigeants actuels !

Ce dynamisme économique exceptionnel multiplie par trois le pouvoir d'achat des Français et assure le plein emploi en dépit d'une forte immigration et d'un taux de natalité élevé. Le pays entre dans l'ère de la consommation de masse. Quatre produits symbolisent ce nouvel âge : l'automobile d'abord, mais aussi le réfrigérateur, la télévision et le lave-linge qui équiperont plus de la moitié des ménages français en 1960 !

L'agriculture n'est pas en reste qui finance sa modernisation grâce à la « Politique Agricole Commune », augmente sa production et fait de la France l'un des premiers exportateurs mondiaux de produits agricoles.

Pour conduire ces transformations, l'Etat joue un rôle déterminant : une planification souple fixe les grands objectifs de l'économie et les nationalisations lui permettent de contrôler les secteurs-clés de l'économie. Dès 1945, la Sécurité sociale protège la santé des Français, les allocations familiales soutiennent les familles et un Salaire Minimum Garanti, le SMIG, est fixé en 1950 et soulage les travailleurs les moins qualifiés.

Grisé par ces innombrables bouleversements, Jean Fourastié écarte « quelques adolescents mal informés qui critiquent la société de consommation ». Pour lui, c'est la réalisation glorieuse d'un grand espoir de l'humanité.

Hélas les chocs pétroliers de 1973 et de 1979 marqueront bientôt la fin de cette période enchantée !



Les Trente Glorieuses

« Marianne a le sein nu parce qu'elle nourrit le peuple ! Elle n'est pas voilée parce qu'elle est libre ! »

Manuel Valls